Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

21 avril 1994 – nº 1166
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Le prix de la démocratrie

A l'approche des votations fédérales du 12 juin prochain — casques bleus, culture, naturalisation facilitée des jeunes étrangers — l'inquiétude règne dans les états-majors des partis bourgeois. L'argent manque pour mener une campagne efficace: le PDC annonce 10 000 francs pour soutenir la naturalisation facilitée, l'UDC a budgeté 60 000 francs en faveur de l'article sur la culture alors que les radicaux ont pu réunir 200 000 francs pour convaincre l'opinion du bien-fondé du corps suisse de casques bleus (*Tages Anzeiger*, 16 avril). Et cette somme ne suffit pas à financer la campagne publicitaire intense qu'exige un thème controversé.

D'où la proposition de Raymond Loretan, secrétaire général du PDC: imposer aux milieux économiques de distraire une part des dépenses qu'ils affectent à la défense ou à l'attaque de sujets importants à leurs yeux et affecter ces sommes à d'autres thèmes de moindre enjeu pour eux. D'où l'appel lancé à ces milieux par *24 Heures*, *La Tribune de Genève* et *L'Agefi* pour qu'ils s'impliquent financièrement dans la présente campagne.

Passons sur les difficultés concrètes auxquelles se heurterait la réalisation de telles propositions: comment distribuer équitablement cette manne, selon quelle clé de répartition au profit du mot d'ordre de la majorité du parlement ou en faveur des opposants souvent financièrement moins bien lotis ? Et accordons un sourire ironique à la suggestion de ces journaux romands qui sollicitent l'argent de l'économie privée, par ailleurs critiquée lorsqu'elle intervient massivement quand ses intérêts sont touchés (interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac, assouplissement du secret bancaire par exemple).

Il est vrai qu'aujourd'hui le fonctionnement de la démocratie exige des moyens importants, particulièrement dans un système qui sollicite fréquemment l'avis des citoyennes et des citoyens. Le temps est révolu des clivages idéologiques clairs où les seuls mots d'ordre des partis servaient de référence quasi automatique au corps électoral. L'identification partisane a faibli et il faut convaincre du bien-fondé ou du caractère néfaste d'une proposition soumise au vote populaire.

Néanmoins l'argent est loin de constituer à tout coup un moyen décisif dans le débat politique. La force de conviction et l'engagement militant qu'elle suscite peuvent encore faire la décision — voir le récent succès de l'Initiative des Alpes. Elles sont parfois à même de contrebalancer efficacement la richesse des adversaires, comme l'illustre l'acceptation du moratoire nucléaire malgré les millions engagés par l'économie électrique. Reste que des objets soumis à la votation — c'est le cas du menu du 12 juin prochain — parce qu'ils ne mettent pas en cause des intérêts importants et ne bénéficient pas du soutien de groupes de pression puissants, ont peine à trouver des défenseurs efficaces et à drainer des budgets importants.

Dans de telles situations, le rôle des partis, particulièrement ceux qui sont représentés au Conseil fédéral, est primordial. A eux de monter au créneau pour défendre des projets qu'ils ont soutenu au parlement. Faut-il pour cela disposer d'un trésor de guerre ? Rien n'est moins sûr. Certes la multiplication des slogans publicitaires dans la presse, toujours sommaires et souvent mensongers, coûte cher mais ne garantit pas la qualité du débat démocratique. Plutôt que de rêver à une manne régulière des organisations économiques ou à une aide publique, que les partis privilégient leurs ressources spécifiques, la voix de leurs parlementaires dans les médias et les manifestations de toutes sortes: on a trop souvent le sentiment que pour nombre de députés la tâche est accomplie une fois un projet mis sous toit au parlement. Que les médias de service public — radio, TV — améliorent la qualité et la quantité de leurs informations sur les objets soumis à votation, et cela non seulement dans les jours qui précèdent le scrutin.

Limiter légalement les dépenses de propagande politique ne sert pas à grand chose, les expériences étrangères en témoignent. Par contre on peut imaginer une obligation de transparence quant à l'origine des fonds dépensés par les partis et les comités dans les campagnes référendaires, à titre d'information utile à la formation de l'opinion du public.

JD

RADIO LOCALE

Acidule en crise, Lausanne écoute

(jg) Un conflit très vif secoue actuellement Radio Acidule. Un mouvement baptisé Radio Acidule Demain se propose de réformer en profondeur la station face à une direction présentée par un quotidien comme l'émanation d'une gauche ringarde. Il vaut la peine d'y regarder de plus près.

REPÈRES

Christiane Jaquet, députée du POP, a eu l'idée de cette radio en 1981. Soutenue par les partis de gauche et les syndicats, elle en assume la direction depuis la première émission, le 14 avril 1984.

Acidule est une association composée de membres collectifs (partis et syndicats). Les trois membres fondateurs qui disposent d'une quasi-majorité sont le Parti socialiste, le POP et l'Union syndicale vaudoise qui regroupe tous les syndicats adhérents à l'USS.

● La radio fonctionne normalement. La forme des émissions n'a cessé de s'améliorer. Le taux d'écoute est passé en 4 ou 5 ans de quelque 3% à plus de 6%, ce qui représente parfois plus de 10 000 auditeurs. La recherche de publicité est devenue une activité professionnelle. Acidule s'est imposée à Lausanne, ce qui suscite bien des convoitises...

● Les opposants souhaitent une radio professionnelle avec un budget de un million par an, contre 200 000 francs aujourd'hui, en laissant une place, le soir, aux bénévoles. Ils proposent un nouvel organigramme avec la création de six directions différentes. Selon eux, la radio est en danger, l'attribution par l'administration fédérale d'une concession définitive n'est pas assurée et la concurrence menace.

● La direction actuelle est affaiblie. Le décès de Jean Quéloz, alors vice-président, a certainement favorisé le déclenchement des événements actuels. Le fondateur du Mouvement populaire des familles jouait le rôle du vieux sage africain qui en impose par sa seule présence. Christiane Jaquet assume aujourd'hui, à l'exception des finances, la quasi-totalité de la gestion quotidienne de la station.

Le comité, en quelque sorte le conseil d'administration de la radio, manque également de poids. Il est composé de représentants de bonne volonté des partis de gauche et des syndicats qui n'ont le plus souvent aucune compétence particulière dans le domaine des médias. Un nouveau comité, élu le 18 avril, rassemble désormais des personnalités de plus grande stature politique avec la présence de Silvia Zamora, présidente du Parti socialiste lausannois, Marlyse Dormond, présidente du Parti socialiste vaudois et Gérard Forster qui préside l'Union syndicale.

● Les dangers évoqués par les opposants sont largement imaginaires. L'attribution de la concession définitive est presque assurée, d'autant qu'Acidule bénéficie du soutien du Conseil d'Etat vaudois. Il n'y a par ailleurs aucun autre projet de nouvelle radio locale dans la région lausannoise; la présence sur le littoral lémanique de Radio Framboise, la station du Nord vaudois, n'est pas jugée dangereuse par Christiane Jaquet.

● La direction a élaborée des projets de déménagement et de transformation de la structure juridique en fondation ou en société anonyme, avec une ouverture très large du capital et une professionnalisation, en particulier pour les tâches de direction.

Les projets de Radio Acidule Demain sont sympathiques, mais irréalistes. Les radios locales les plus saines financièrement ont un seul directeur salarié entouré de collaborateurs et de pigistes; la création de six directions dans une structure semi-bénévole témoigne d'une grande méconnaissance de la gestion d'entreprise. Mais ces divergences ne sont pas graves et pourraient faire l'objet de discussions. Alors pourquoi cet affrontement ?

● Le mouvement des contestataires se livre en ce moment à une campagne de lettres recommandées adressées jour après jour à la directrice. Plus grave, ils court-circuitent les structures mises en place pour la recherche de fonds. De nombreuses entreprises reçoivent aujourd'hui deux visites: celle du représentant officiel de la station et celle d'un membre de l'opposition... avec l'effet désastreux que l'on imagine !

Ces pratiques sont détestables et rendent perplexes sur les buts réels du mouvement: En attendant, cette crise a provoqué l'ouverture d'une boîte de Pandore: la nécessité de renforcer le comité d'Acidule par quelques grosses pointures politiques peut aussi se traduire par une reprise en mains et une diminution de l'indépendance de la rédaction. Acidule n'aurait rien à y gagner. Pour sortir sans dommage de ce coup de chien, les responsables devront manœuvrer avec précision et finesse. ■

(*pi*) En dix ans d'existence, combien d'émissions, de débats, dans les lieux les plus saugrenus de la région, du fond des égouts au parking de Chauderon en passant par des terrasses de bistrot, les arcades de la Palud ou la fontaine de la rue Cité-Devant ? Des émissions dont le mérite a souvent été de réunir des gens qui ne l'auraient pas fait sans ce prétexte et de les faire se parler sans que le temps, ce compagnon encombrant des radios de plus grande dimension et de la télévision, ne fasse régner sa loi.
Radio Acidule est une véritable animatrice de la vie civique.

MŒURS

De la démocratisation des occasions de débauche

Qu'il s'agisse d'interdire une «dance party» ou d'empêcher l'ouverture d'un «peep-show», le droit administratif continue de respecter la tradition moralisante dont le droit pénal tente de s'affranchir.

(*pi*) S'il est un domaine où la démocratisation reste à réaliser, c'est bien celui des occasions de débauche, pour reprendre les termes du Code pénal d'avant 1993. De tout temps, ouvriers, pauvres, femmes, jeunes ou faibles ont été «protégés» par un arsenal juridique et des montagnes de bonnes intentions aux motivations souvent peu claires. C'est ainsi qu'étaient punis les «séducteurs» qui abandonnaient leurs proies, après avoir forcément abusé de l'innocence propre à leur jeunesse. C'est ainsi que chaque génération a ses bonnes âmes qui veulent «occuper» les jeunes, pour leur éviter de s'adonner aux joies diaboliques, selon les époques, de l'alcoolisme, de la petite délinquance ou de la drogue. C'est ainsi pour éviter la ruine dans les foyers d'ouvriers que la mise a été limitée dans les casinos, que les machines à sous sont réglementées, que les cafés sont soumis à patente plutôt qu'aux lois du marché.

Fort heureusement, la loi tend à se débarrasser de cet esprit moralisateur au profit de la reconnaissance de la liberté de jugement individuelle, les mesures de protection ne visant plus que les enfants au-dessous de seize ans et l'interdit ne frappant plus que quelques formes de pornographie. Mais chassez la morale par la porte, elle revient par la fenêtre, s'attaquant toujours aux loisirs qui ne font pas partie de la tradition ou à ceux pratiqués par les plus pauvres.

On se souvient du feuilleton estival de l'an passé concernant le festival de «dance music» qui devait se dérouler à Montreux, aux mêmes dates que le festival de jazz, mais dans une salle concurrente. La Municipalité, suivie par le Tribunal administratif, avait interdit la manifestation pour des raisons fort peu convainquantes: les soirées «dance» seraient *«néfastes pour la jeunesse»* qui, sous l'effet de la drogue, y adopterait une attitude indécente. Des soirées du même type ont été interdites près d'Yverdon, à cause du prix exorbitant des mesures de sécurité imposées par la Police du commerce. Comme si l'indécence était un délit qui justifierait, préventivement, qu'on interdise les occasions qu'elle aurait de s'exprimer; comme s'il n'était pas possible de participer à une «dance», une «house» ou une «rave» party sans se shooter; comme si la police s'était souciée des quantités d'alcool consommées dans les bals de campagne et autres disco mobiles au point d'interdire ce genre de manifestations; une partie du public s'y adonne pourtant au loisir traditionnel de la cuite du samedi soir, suivi souvent par celui non moins traditionnel du retour en voiture.

A Lausanne, les soirées de ce genre ne semblent pas poser trop de problèmes, grâce à une collaboration entre la police et les organisateurs. Par contre, deux citoyens sont dans l'attente du jugement du Tribunal administratif concernant l'ouverture par chacun d'eux d'un «peep-show», lieu généralement assez sordide où un strip-tease peut être regardé à travers une glace sans teint, pour autant que l'on alimente régulièrement un automate en pièces de monnaie. La Municipalité s'est appuyée sur le règlement communal qui lui permet d'interdire les spectacles contraires aux bonnes mœurs ou pouvant troubler l'ordre public. On remarquera qu'en matière de bonnes mœurs, pour quelques dizaines de francs de plus, il est possible de voir un strip-tease assis dans un fauteuil ou accoudé à un bar, et cela dans plusieurs établissements de la ville. Et que l'on y soûle des entraîneuses au vin mousseux à 200 francs la bouteille. Et que des «salons de massage», pour utiliser l'euphémisme généralement admis, proposent par annonce des services qui comprennent notamment des «shows» à propos desquels la Municipalité n'a jamais rien trouvé à redire.

Ce genre de manifestation ou de «spectacle» n'en pose pas moins de réels problèmes — auxquels une interdiction arbitraire n'apporte pas le début d'une solution: le problème de la drogue, celui de la prostitution, et plus généralement celui du respect que l'on a de sa propre personne. Et bien sûr, ces lieux peuvent être à la fois des occasions de divertissement et d'expression d'une grande misère. Mais qu'ont fait les autorités responsables d'interdiction pour favoriser l'action sociale en milieu ouvert ? Ou pour aider à la «reconversion» des prostituées qui veulent changer de métier, ou des «danseuses» qui préféreraient ne pas avoir à s'exhiber devant des automates à deux francs ?

Il y a des gens à qui il aurait suffi d'apprendre à dire «non». Mais cela, les autorités ne l'ont jamais apprécié. Il y a des gens qui n'ont pas été respectés dans leur vie, que ce soit par leurs parents ou par la société, et le milieu de la prostitution est composé essentiellement de ces personnes. Mais de cela, on se préoccupe bien peu. ■

PORNOGRAPHIE ET CODE PÉNAL

Le Code pénal n'est plus d'aucun secours aux moralistes pour poursuivre par exemple le tenancier d'un sex-shop ou d'un «peep-show». Il exclut depuis 1993 de punir la vente d'objets ou les spectacles pornographiques qui ont lieu dans des locaux fermés, pour autant que l'attention du public ait été attirée sur leur caractère pornographique. Demeurent condamnables les représentations pornographiques «ayant comme contenu des actes d'ordre sexuel avec des enfants, des animaux, des excréments humains ou comportant des actes de violence».

Cela n'empêche pas la Police du commerce de trouver d'autres motifs d'agir en s'appuyant sur le droit administratif. Comme à Lausanne où elle a interdit la projetction, après minuit et dans une discothèque, du film «Fantasmes à Lausanne».

POUR UNE RÉFORME DU SERVICE PUBLIC

2. Lâche la rame et tiens le gouvernail

(*jd*) Gouverner, si l'on se réfère à la racine grecque du mot, signifie piloter. Or l'Etat-providence et son administration ont mis une telle énergie dans le faire — toute nouvelle tâche justifie la création d'un service public pour l'exécuter — qu'ils en ont oublié cette fonction première: tout occupés à fournir des prestations, ils ont délaissé le gouvernail; ils rament mais ne pilotent plus.

Selon la conception classique, l'Etat prélève des impôts et en contrepartie délivre des biens et des services. Le gouvernement moderne identifie et définit les problèmes puis réunit les ressources pour que les acteurs sociaux trouvent des solutions. Pour reprendre la définition de Mario Cuomo, gouverneur de l'Etat de New York, *«la tâche d'un gouvernement ne consiste pas d'abord à fournir des prestations mais à veiller à ce qu'elles soient disponibles»*.

Car piloter et ramer ne procèdent pas de la même logique et exigent des qualités différentes. Piloter nécessite d'avoir une vision d'ensemble, d'évaluer les possibilités et de choisir les moyens les plus adéquats pour parvenir au but. Ramer, par contre, implique de se concentrer sur sa mission et conduit à privilégier son savoir-faire, même au détriment d'autres méthodes, surtout lorsque les rameurs détiennent une situation de monopole.

Séparer décision et fourniture de prestations

Aujourd'hui les pouvoirs publics doivent faire preuve de souplesse et réagir rapidement à des demandes changeantes et à des problèmes nouveaux. Des qualités difficilement compatibles avec la lourdeur administrative et les routines qui s'installent lorsque l'Etat est lui-même fournisseur de prestations. D'où la tendance croissante de nombreuses autorités locales et régionales à séparer clairement la conception et la décision de la fourniture de prestations, et à sortir du dilemme auquel conduisent trop souvent les difficultés financières des collectivités publiques: augmenter les impôts ou réduire les prestations. Ces autorités ont appris à réunir des associations et des fondations pour la réalisation de logements sociaux, à stimuler la collaboration entre entreprises, syndicats et universités pour favoriser l'innovation économique et la création d'emplois, à faire collaborer des organisations de quartier et la police dans la lutte contre la criminalité, bref à jouer le rôle d'un catalyseur pour la solution des problèmes collectifs. L'administration, libérée du «faire», est plus libre de choisir les solutions les meilleures, d'expérimenter des voies nouvelles et d'impliquer les bénéficiaires dans la réalisation des objectifs communs.

Ce mode de faire, parce qu'il met en question des situations acquises, provoque bien sûr la résistance des intérêts organisés (syndicats, enseignants, médecins...) qui craignent pour l'emploi dans l'administration publique. C'est pourquoi les autorités hésitent souvent à réaliser ces délégations de

POUR UNE RÉFORME DU SERVICE PUBLIC

Cet article fait partie d'une série que nous publions, inspirée d'un récent ouvrage qui fait fureur aux Etats-Unis: *Reinventing Government. How the Entrepreneurial Spirit is transforming the Public Sector*, de David Osborne et Ted Gaebler (New York, 1993, Plume Book).

Dans DP 1165 est paru «Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat».

LE TIERS-SECTEUR,

celui des organisations volontaires à but non lucratif, joue un rôle important aux Etats-Unis. En 1982 il occupait 8% des actifs et représentait même 14% des emplois dans le tertiaire. Entre 1972 et 1982 la croissance de l'emploi y a été plus forte que dans les autres secteurs de l'économie.

Selon une enquête de 1989, environ la moitié des Américains de 14 ans et plus participe d'une manière ou d'une autre à une activité volontaire pour une valeur totale estimée à 170 milliards de dollars.

La rénovation urbaine à Tampa, Floride

En 1985, l'agence municipale de réhabilitation des logements sociaux, 41 employés, accordait 37 prêts financés par des fonds fédéraux.
Sandy Freedman, nouvellement élue à la mairie, avait promis durant la campagne électorale, de donner la priorité au logement: un tiers au moins des logements municipaux devait faire l'objet d'une rénovation. Devant l'impossibilité de réaliser cet objectif avec les moyens traditionnels, elle décide, en accord avec le responsable de l'agence, d'expérimenter des voies nouvelles. La ville abandonne son rôle passif de distributrice de subventions et cherche à stimuler le marché. Elle convainc plusieurs banques locales de créer un fonds de 13 millions de dollars. Les prêts de rénovation à faible taux d'intérêt sont remboursables en 15 ans et garantis par la ville durant les cinq premières années. Pour faciliter l'accès de ces crédits aux gens de revenu modeste, peu familiers des bureaucraties publique et bancaire, la tâche de traiter directement avec les bénéficiaires potentiels est confiée à une organisation méthodiste sans but lucratif. L'agence municipale est réorganisée sur le modèle bancaire, l'effectif réduit à 22 postes — pour l'essentiel à la suite de départs naturels; les employés, engagés sous contrat privé, sont recyclés et organisent librement leur travail en fonction d'un objectif mensuel de prêts à accorder; les salaires sont augmentés de 50%. Les employés de l'agence trouvent une satisfaction nouvelle dans leur travail et la productivité explose: 1000 prêts sont attribués annuellement.

tâches à des organisations privées. Les observations d'Osborne et Gaebler montrent que cette crainte n'est pas fondée: on peut éviter des licenciements dans la fonction publique en jouant sur les départs naturels, en reclassant les fonctionnaires dans d'autres secteurs de l'administration ou encore en garantissant une priorité d'embauche dans les organisations et les entreprises au bénéfice d'un contrat public.

Allégé donc plus fort

L'observateur européen est tenté de voir là un simple avatar de la vague de déréglementation et de privatisation qui atteint aujourd'hui l'Europe et d'un libéralisme triomphant qui n'ambitionne que d'affaiblir l'Etat. En abandonnant l'exercice direct d'un certain nombre de tâches, l'Etat se trouve-t-il pour autant affaibli ? Oui à coup sûr, si l'on mesure son pouvoir à l'importance de son budget et des effectifs de la fonction publique. Certainement pas si cet allégement lui permet de concentrer ses forces dans sa fonction de décision, de pilotage, dans son rôle de catalyseur de l'action des groupes et des organisations socio-économiques. A moins faire et à plus stimuler, coordonner, réorienter, l'Etat ne peut qu'améliorer son impact sur le devenir de la société.

Mais ce faisant, ne met-on pas en péril la qualité et l'accessibilité des prestations ? ajoutera l'observateur européen sceptique. En aucune manière, à condition que les collectivités publiques fixent clairement les objectifs et les conditions d'exécution des tâches et qu'elles contrôlent leur réalisation.

On comprend que cette redéfinition du rôle de l'Etat est une opération autrement complexe et fondamentale que le programme libéral de réduction des dépenses et de désengagement du secteur public. Elle ne part pas d'un a priori idéologique qui ne conçoit l'administration qu'inefficace et juge le secteur privé performant par définition. Les entreprises privées aussi souffrent des maux de la bureaucratie, notamment lorsqu'elles sont à l'abri de la concurrence ou dirigées de manière trop centralisée.

Cette redéfinition passe par un examen concret de chaque problème à résoudre: comment réorganiser la fourniture de biens et de services de manière à motiver celles et ceux qui en ont la charge, de mieux répondre aux besoins des usagers, de les libérer de procédures paralysantes, de leur faire assumer la responsabilité des résultats obtenus ? On est loin de la méfiance généralisée à l'égard de l'Etat qui sous-tend la revendication néolibérale de privatisation et de déréglementation tous azimuts; loin aussi du critère cynique qui confine l'Etat aux tâches non rentables.

Les mécanismes du marché se révéleront parfois plus efficaces, parfois au contraire c'est un service public qui fera mieux l'affaire. Dans d'autres cas, lorsque la tâche exige des rapports de confiance, une attention particulière aux usagers, c'est au secteur associatif que l'Etat s'adressera. Mais dans tous les cas où la fourniture de prestations d'intérêt public est déléguée à des tiers, les pouvoirs publics n'abandonnent pas leur responsabilité: ce n'est pas parce qu'une route est construite par une entreprise privée qu'elle en devient privée pour autant.

Ce qui importe, ce n'est donc pas d'abord l'étiquette de l'exécutant, public, privé ou volontaire, mais l'efficacité et l'efficience dont il fait preuve dans la réalisation de sa mission. D'ailleurs l'attention portée à ces critères impose de repenser l'organisation et les modes d'action de l'administration publique, afin qu'elle aussi dispose des conditions optimales pour accomplir ses tâches. ■

LES DIX PRINCIPES DU GOUVERNEMENT ANIMÉ PAR L'ESPRIT D'ENTREPRISE

- ne pas fournir simplement des prestations mais agir d'abord comme le catalyseur des secteurs public, privé et volontaire dans la recherche de solutions aux problèmes collectifs,
- restituer le pouvoir aux citoyens-usagers en leur donnant les moyens de contrôler l'action de l'administration;
- contrôler régulièrement l'impact des prestations publiques;
- agir en fonction des objectifs à atteindre et non des procédures à respecter;
- considérer les bénéficiaires des prestations comme des usagers et leur offrir des choix véritables;
- prévenir les problèmes plutôt qu'intervenir après coup avec de nouvelles prestations;
- imaginer comment gagner de l'argent et non simplement le dépenser;
- décentraliser la prise de décision et favoriser la gestion participative;
- donner la priorité aux mécanismes du marché et non à l'approche bureaucratique des problèmes;
- promouvoir la concurrence entre les prestataires de services.

MAISON SOLAIRE

Energie, consommation zéro (ou presque)

(*jd*) Chauffer son logement sans apport énergétique électrique ou fossile (ou presque), c'est possible même en Suisse et sans perte de confort. Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux l'atteste après avoir analysé deux ans durant cinq maisons à deux appartements à Wädenswil (ZH).

La première condition, c'est une isolation optimale: des fenêtres adéquates permettent de réduire de 30% le besoin en chaleur, une meilleure isolation des façades, du toit et du sol fait gagner 20% supplémentaires et la récupération de la chaleur interne encore 15%. Ce gain est aujourd'hui la norme pour les techniques de basse énergie.

Le solde de l'énergie nécessaire est apporté par accumulation saisonnière de l'énergie solaire et épargné par un système astucieux de ventilation. L'aération traditionnelle coûte cher en chaleur. A Wädenswil, point n'est besoin d'ouvrir longuement les fenêtres à la saison froide: l'air frais est préchauffé grâce à l'énergie retirée de l'air vicié. L'énergie solaire provient d'un capteur en façade (4/5e) et du vitrage de la façade sud (1/5e); elle est stockée dans un bassin d'accumulation de 20 m^3 d'eau.

Par mesure d'économie, les besoins de pointe pour les jours de très grands froids sont couverts par un chauffage à bois d'appoint. Consommation annuelle: 250 kilos de bois, l'équivalent d'un quintal de mazout, soit vingt fois moins que la consommation d'une maison conventionnelle moderne équivalente. ■

Messprojekt Nullheizenergiehäuser in Wädenswil, Schlussbericht Phase I, EMPA, Abteilung Haustechnik, 8600 Dübendorf.

L'INVITÉ DE DP

Des cadeaux qui viennent de loin

BEAT KAPPELER
économiste et journaliste indépendant

En tant que père attendri, je fais bien sûr tout ce que je peux pour le bonheur de mes deux fils. Je réunis par exemple toutes les petites voitures qui se trouvent dans les greniers de la famille. Je range donc mes propres véhicules du début des années cinquante, celles d'un frère cadet de ma femme, celles que j'avais données il y a douze ans à mon filleul. Mes fils ajoutent les petites merveilles vendues dans les kiosques aujourd'hui. Le père économiste ne peut s'empêcher de regarder les marques d'origine: «made in Germany» pour mes voitures des années cinquante, «made in Great Britain» pour les années soixante, «made in Hong-Kong» pour mon filleul et «made in China» pour mes fils. Les cadeaux viennent de loin — tous les dix ans ils font un trajet plus long de quelques milliers de kilomètres. Notre base industrielle ne s'érode-t-elle pas au même rythme ?

Des signes inquiétants ne manquent pas. Sulzer s'oriente dorénavant vers l'Asie, Nestlé ouvre chaque année une usine en Chine, ABB y encaisse des commandes par centaines de millions. Mais on pourrait se rassurer en pensant que la base humaine de notre industrie est de toute façon trop étroite et qu'au lieu de faire travailler des centaines de milliers d'étrangers ici, on les occupe sur place. Cependant des emplois de haute technicité suivent les emplois de masse des usines. De plus en plus de firmes suisses font faire leurs programmes informatiques en Inde: Telekurs, Elektrowatt, Swissair, Sandoz, Rentenanstalt. Et les centrales de commande, les centres de recherche, pourront-ils rester ici quand la substance vive sera déplacée à des milliers de kilomètres ? Je n'y crois pas.

Préoccupante aussi, la rapidité avec laquelle l'Allemagne se vide de ses productions de masse. Le retour de VW à une production pleine pour tout le monde n'est qu'un beau rêve. L'unité de licenciement de Mercedes sera désormais, chaque année, la dizaine de milliers. L'observateur suisse qui n'arrive plus à parler à un office allemand après 15 heures, et jamais le vendredi après-midi, et qui constate que les gares des grandes villes allemandes sont encore vides le matin à 8 heures, ce Suisse pourrait penser que c'est bien fait pour les Allemands qui ont exagéré en réduisant leurs horaires. Mais que fera l'industrie suisse allemande quand Mercedes-Stuttgart et Siemens-Munich ne passeront plus de commandes ?

Des impressions certes, pas de certitudes. Mais pour que mes fils puissent, dans quinze ans, travailler en Europe, il faut s'occuper de leurs postes de travail, dès maintenant. Je pense que les chants de sirènes voulant partager et réduire le travail devenu rare sonnent faux. Au contraire, il faut y aller, au charbon ! Les patrons ont compensé le temps de travail toujours plus court par de gros investissement. De trop longs temps de repos pour ces coûteuses installations les incitent à la délocalisation, c'est l'évidence même.

Il faut donc prolonger le temps de roulement de toutes nos installations en Europe. La Commission de l'Union européenne calcule un gain possible de plus de 675 000 postes de travail pour l'Allemagne, de 300 000 pour la France, de 545 000 pour la Grande Bretagne, grâce à des équipes multiples (pas toujours la nuit) et au financement des coûts sociaux en imposant la consommation plutôt que le travail. Au lieu d'éjecter les travailleurs âgés et de les ajouter aux cas sociaux à financer par les personnes actives de moins en moins nombreuses, il faut les réorienter. Il faut permettre aux femmes d'être actives dans l'économie si elles le veulent. Organisons le transfert de technologie vers les petites et moyennes entreprises. Permettons à tout le monde de pouvoir travailler à mi-temps, mais n'imposons pas une amputation générale du temps productif à notre société. Et tout le monde doit être prêt à changer de profession, de poste, de revenu. C'est enrichissant, et ce n'est pas un sacrifice. Je n'en peux plus d'entendre toutes les pleureuses qui nous dénigrent la flexibilité dans la vie.

La civilisation européenne s'est distinguée par ses bains de jouvence culturelle et économique, réguliers et autonomes. Cette fois encore nous y réussirons. En faisant fi du malthusianisme «qu'il y a trop de travailleurs» et en gardant un rapport solvable entre les actifs et les inactifs. L'Europe, la Suisse gagneront le pari de la nouvelle économie globale. Ainsi nos fils pourront offrir ces petits cadeaux, venus de loin, à leurs propres enfants. ■

MÉDIAS

Les journaux dont les tirages ont bien évolué crient victoire. C'est par exemple le *Tages Anzeiger* qui annonce triomphalement l'approche des 280 000 exemplaires (+ 6339) et la *Sonntags Zeitung* qui est très fière des 20 314 exemplaires gagnés en une année. Du même groupe, la *Berner Zeitung* (49% du capital appartient au *Tages Anzeiger*) passe à 128 333 exemplaires (+ 31005). Petit point de friction possible, le *Tages Anzeiger* annonce aux Bernois que les abonnés recevront dorénavant le quotidien zurichois au plus tard à 6 h. 30 dans leur boîte aux lettres.

Sans attendre une problématique meilleure collaboration sur le plan jurassien l'*Express* a remodelé sa présentation. L'agen-
●●●

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Beat Kappeler
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

SORTIR DE LA CRISE...

Les prix Nobel d'économie et quelques autres

RÉFÉRENCE

Sortir de la crise: Vers quels nouveaux équilibres ? Enquête sous la direction de François Busnel, édition Vinci, 1993. Ouvrage publié par le Conseil régional et les compagnies régionales des experts-comptables et commissaires aux comptes de Paris et Versailles.

(*ag*) Dans les librairies, les livres s'alignent sur les rayons ou s'étalent sur les tables. Pour aguicher le chaland, mieux vaut la position horizontale: elle met en valeur la page de titre et, pour en garnir encore l'effet, autorise la bande, rouge ou jaune: l'achat le plus intellectuel devient réflexe conditionné.

Je déambulais donc entre les tables de la librairie Basta. Un livre sur la crise, publié après enquête par les experts comptables de Paris, ne m'aurait pas arrêté, sans la bande qui annonçait la contribution entre autres des prix Nobel d'économie: une banque d'idées fécondantes. Sur quelque quarante auteurs, alignés en page de garde, les trois premiers pour ne citer qu'eux étaient identifiables: Maurice Allais, Milton Friedman, Wassily Leontief. Naïf, j'achetais.

Les paramètres limités

En macroéconomie, les paramètres sont peu nombreux: l'investissement; la consommation avec en arrière-fond la politique sociale et fiscale; le loyer de l'argent à long et court terme avec ses données concomitantes: l'endettement, la dépense publique; les taux de change, reflet de la balance des revenus.

Dès lors, il est facile, selon ses préjugés, de privilégier une donnée. Ce qui donnera: la relance s'obtient par la baisse des taux d'intérêt; pour qu'ils baissent, il faut que l'Etat cesse d'intervenir par emprunts sur le marché, donc la relance passe par le moins d'Etat. Ou inversement, la crise se manifeste par une rétention de la consommation et un excès d'épargne, il faut donc par une politique salariale et sociale, même au prix d'un endettement accru, rétablir la confiance et l'incitation à consommer. Pour un autre encore, il est nécessaire de stimuler l'investissement, voire par exemple les grands travaux européens.

Dans ce tournis, inutile de chercher la concordance. Un élément toutefois est fréquemment souligné. Les économies subissent le choc d'un retour durable à un loyer de l'argent positif, c'est-à-dire supérieur au taux d'inflation. C'est la fin d'une fantastique facilité: l'inflation, par la dévalorisation des capitaux empruntés à taux fixe, permet des financements avantageux et rend en quelques années sain un investissement aventureux spéculatif. Les économistes, de manière ouverte ou sous-jacente, ne cessent de s'interroger sur l'inflation: n'est-elle pas une drogue dont il est pénible d'être sevré et si oui, quelle est la dose optimale, maîtrisable ?

Au-delà de l'économie

Les intervenants ne sont pas seulement des économistes. Ont participé à ce collectif, aussi, des hommes comme Robert Rochefort, directeur du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, Bernard Schneider, secrétaire général du Club de Rome. Là est l'intérêt de ce livre patchwork.

Les économistes purs manipulent de fait des modèles simplifiés. La démographie n'apparaît que très rarement dans leurs relevés. Le coût social cumulé du chômage, du vieillissement de la population, de la marginalisation d'une partie de celle-ci ne les interroge pas: ces données ne sont pas prises en compte par leurs modèles.

Finalement surgit la question première qu'inspire le titre. Qu'est-ce qu'une crise ? Investir dans quel but et quelle nouvelle consommation rendre désirable ? Il ne suffit pas de stigmatiser les délocalisations pour effacer l'énergie des peuples jeunes, même si elle s'accompagne aussi de duretés et d'injustices sociales.

Il n'est pas sûr qu'il y ait une typologie des crises qui expliquerait les caractéristiques de celle que nous vivons. Quelque chose a bougé en profondeur. La réponse n'appartient pas aux seuls économistes; il faudra la chercher dans la capacité collective de faire vivre les valeurs de cohésion sociale. ■

●●●

da nous permet de découvrir le marché visé: tout le canton de Neuchâtel, le Haut et Bas-Vully vaudois, Avenches, Cudrefin, la Neuveville bernoise et même un peu la Bienne romande.

Amusante collaboration journalistique. Pour intéresser les décideurs zurichois, le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* fait passer un éditorial chaque semaine dans la *NZZ*. Le 14 avril cet éditorial a paru en allemand, le même jour qu'en français dans le quotidien genevois, la traduction ayant été assumée par Roger de Weck, le rédacteur en chef du *Tages Anzeiger*.

Le quotidien communiste non conformiste italien *Manifesto* publie chaque mois, depuis le 12 avril, une version italienne du mensuel le *Monde diplomatique*. Au début ce supplément sera joint sans frais au quotidien. 40% du tirage du *Monde diplomatique* est vendu hors de France.

BREVET

L'homme transgénique, enfin

Les craintes de dérapages auxquels pourraient nous mener les progrès scientifiques vont se rallumer avec l'annonce d'un dépôt de brevet concernant la correction génétique de cellules germinales, mâles en occurrence. Reprenons.

GLOSSAIRE

Maladie monogénique, polygénique. La première est en corrélation avec un seul gène, alors que plusieurs gènes sont responsables de la seconde.

Cellules germinales. Cellules servant à la reproduction: spermatozoïdes pour l'homme, ovocytes ou ovules pour la femme. Toutes les autres cellules sont appelées **somatiques**.

Thérapie somatique. Qui intervient sur des cellules somatiques.

LOIS

En 1982, le Conseil de l'Europe déclare que la Convention européenne des droits de l'homme implique le droit d'hériter des caractéristiques humaines n'ayant subi «aucune manipulation». En Suisse, la loi de 1992 interdit expressément les «manipulations» du patrimoine génétique humain (i.e. la thérapie génique germinale).

SOURCES

«Le génie génétique», *Le Fait Médical*, décembre 1993; «Growing human eggs is "tougher than they think"», *New Scientist*, 15 janvier 1994; «Outrage greets patent on designer sperm», *New Scientist*, 9 avril 1994.

(*ge*) Les thérapies géniques sont le fleuron de la génétique biomédicale, avec la possibilité de traiter les maladies par une approche causale et non pas seulement substitutive. Le nombre de projets croît très rapidement: une cinquantaine d'essais cliniques déjà autorisés aux Etats-Unis; la Commission suisse interdisciplinaire pour la sécurité biologique (CSSB) vient d'autoriser deux traitements (l'un contre la sclérose latérale amyotrophique et l'autre contre une immunodéficience héréditaire).

Les thérapies géniques reposent sur la séquence suivante:

1. identification de la mutation associée à la maladie;
2. prélèvement chez le malade de cellules souches (par exemple de moelle osseuse);
3. manipulation in vitro de ces cellules consistant à injecter la séquence d'ADN normale (non mutée) aux cellules;
4. implantation des cellules modifiées chez le malade.

Cure miracle, mais non universelle; les maladies propres à ce traitement sont pour le moment les maladies monogéniques; elles sont rares; la plupart des affections dont les gens souffrent et meurent sont polygéniques et l'environnement y joue un rôle plus ou moins déterminant; cette dernière affirmation est vague à dessein, car l'interaction milieu–gène est loin d'être saisie par la biologie moléculaire.

Les traitements géniques vont être très coûteux, du fait de leur haute technicité. Ces thérapies appartiennent encore au domaine expérimental; en effet, la séquence d'ADN correctrice injectée dans les cellules malades s'insère dans le génome de cette cellule de manière peu contrôlée, et pourrait donc, en s'intercalant par exemple au milieu d'un autre gène ou d'une séquence régulatrice, modifier le comportement de la cellule. Notons qu'il y a des cas favorables où le type cellulaire affecté par la mutation est accessible sans prélèvement de cellules: ainsi de la mucoviscidose, où l'on espère atteindre les cellules alvéolaires des poumons par application nasale (un virus atténué est alors porteur de la séquence correctrice).

La bonne presse des thérapies géniques s'appuie (à raison) sur le fait que pour radicale que fût l'intervention dans les cellules malades, le patrimoine génétique du malade n'est pas affecté. On transmet donc à ses descendants les mêmes gènes qu'avant l'intervention; bref, il ne peut y avoir de danger d'eugénisme.

Le dépôt de brevet par deux vétérinaires de l'Université de Pennsylvanie sur la correction de cellules germinales mâles change cela. Le mode de production des spermatozoïdes est le suivant: à partir de cellules souches, les spermatogonies, qui se divisent librement tout le long de la vie, il faut deux mois et demi environ pour avoir des spermatozoïdes matures; l'homme moyen en produit un demi milliard par semaine. On propose de prélever quelques spermatogonies, de les manipuler génétiquement pour corriger le défaut génétique, d'irradier les testicules pour détruire toutes les spermatogonies restantes, de réimplanter les cellules modifiées, qui repeupleront rapidement tout le testicule. Technique sensiblement semblable à la thérapie génique somatique, à la différence que le patrimoine génétique a été modifié; les descendants de cet homme seront des «hommes transgéniques».

Pour les auteurs du brevet, l'application est animale, mais il leur fut conseillé de déposer le procédé pour tout mammifère, l'homme expressément inclus. Y a-t-il avantage thérapeutique à cette technique ? Faut-il éviter de transmettre à ses enfants un gène muté associé à une maladie ? Il n'y a guère de risques que l'on puisse éradiquer dans une population donnée les «mauvaises» mutations; la plupart des maladies génétiques sont récessives, la maladie se déclarant seulement si les deux copies des gènes héritées du père et de la mère sont mutées; ainsi la maladie génétique la plus fréquente en Europe, la mucoviscidose, frappe un enfant sur 2000, mais un individu sur 22 est porteur sain. De plus, dans certains cas être porteur peut être avantageux; les personnes dont un des deux gènes porte une hémoglobine mutée responsable de l'anémie falciforme résistent mieux à la malaria que les personnes aux hémoglobines saines. Ensuite, il faudrait aussi modifier les ovocytes ! Or ceux-ci sont déjà tous présents dans l'ovaire à la naissance (il en reste environ 500 000 à l'âge adulte); les corrections génétiques devraient donc être faites œuf par œuf. Il est vrai que la Corée du Sud a un programme de maturation in vitro d'ovocytes (prélevés sur des ovaires de fœtus ou de cadavres).

Problèmes techniques, applicabilité au mieux à quelques rares maladies, impossibilité de contrôler les cellules germinales femelles de la même manière, l'eugénisme est encore loin. Mais ce mois d'avril 1994, le tabou de «l'inviolabilité du patrimoine génétique» a été ébranlé. ■